

Déclaration liminaire de la FSU-SNUipp Somme au Conseil Départemental de Formation 22-06-2023

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de Formation,

La formation continue des enseignant-es est un facteur déterminant de la capacité d'un système scolaire à amener tous ses élèves vers la réussite.

La moitié d'entre elles et eux déclare travailler au moins 42,8 heures par semaine, selon une note d'information d'octobre 2022 de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Le temps total déclaré varie de 35 à 60 heures par semaine pour les PE. En complément, durant leurs 16 semaines de vacances scolaires, la moitié des enseignant-es déclare travailler au moins 34 jours, répartis à parts égales entre les congés d'été et les autres vacances, ce qui représente 2 jours par semaine.

Les femmes déclarent travailler plus que les hommes pendant les vacances scolaires, 34 jours en moyenne pour les femmes et 29 jours pour les hommes.

Les enseignant-es ayant des enfants organisent leur temps de travail différemment, travaillant moins pendant la semaine, mais profitant des vacances scolaires pour préparer leurs cours et corriger les copies.

Enfin, sans surprise, les jeunes enseignant-es, quel que soit leur sexe, consacrent plus de jours à préparer leurs cours durant les vacances scolaires que les professeur-es plus expérimenté-es. En effet, la moitié des moins de 35 ans déclare travailler au moins 41 jours pendant les vacances contre 27 jours pour ceux âgés de 45 ans ou plus, rapporte la DEPP.

Par ailleurs, un baromètre réalisé en mars 2023 par l'Observatoire Ecolhuma sur la formation continue des enseignant-e-s révèle que 80 % de leur formation continue relève de l'autoformation (contre 20 % de formations institutionnelles proposées ou imposées). Une forte majorité des enseignant-es se forme en dehors de leur temps de travail pendant leurs week-ends (55 %) ou le soir (45%). Malgré l'importance des enjeux, une majorité des enseignant-es rapportent que la formation continue actuelle ne correspond pas complètement à leurs besoins. Nous vous remettons d'ailleurs en mains propres la synthèse des résultats du-dit baromètre.

A la FSU-SNUipp nous dénonçons ainsi le décalage total entre les besoins des personnels et ce qui est proposé par notre hiérarchie et nous déplorons de ne plus avoir d'autre choix de formation que celui proposé pendant les vacances scolaires, alors même que la note de la DEPP pointe du doigt le fait que nous travaillons déjà beaucoup pendant nos vacances!

De plus, le Pacte proposé aux personnels ne va qu'aggraver cette situation!

Pour répondre aux enjeux d'amélioration de la réussite des élèves, la formation est un levier majeur, et comment le ministre et l'Inspecteur d'académie y répondent-ils? Par l'envoi d'un catalogue de formations proposées pendant nos vacances, excluant de fait la majorité des personnels! Et puis, comble de l'ironie, on nous propose d'encadrer des stages de réussite... aux mêmes dates que les formations proposées cet été!!! Les personnels auraient-ils et elles donc le don d'ubiquité?

La FSU-SNUipp revendique une formation de qualité sur le temps de travail avec remplacement, afin qu'elle soit accessible à TOUS les personnels, garantie d'égalité des chances de réussite pour nos élèves, et rappelle l'épuisement professionnel toujours grandissant dans les écoles.

Nous regrettons aussi vivement les webinaires proposés aux directrices et directeurs d'école qui se multiplient pendant les vacances, alors même que ces personnels sont déjà en situation d'épuisement professionnel tant leur temps de travail explose.

En ce qui concerne les plans français et mathématiques, la 1ère année semble souvent jugée utile par les personnels. Les années suivantes cependant ne sont plus de la formation car les personnels sont laissés seul-e-s, en « autoformation » qui n'est, dans le meilleur des cas, qu'une construction collective de séquences, ou un conseil de maîtres-ses élargi. Il est à noter qu'en cas de changement de circonscription après mutation, il a été parfois demandé à des collègues de refaire un plan en 1ère année, ce qui n'a pas de sens, vous en conviendrez.

Les personnels remplaçants, amenée-s à intervenir sur tous niveaux, se voient cloisonné-es sur un cycle ou une problématique et regrettent de ne pas bénéficier de formations spécifiques adaptées à leur situation professionnelle.

La profession a besoin d'un choix de formations pluridisciplinaires et proposées sur le temps de travail : en EPS (enseigner la natation, le cyclo...), en EMC (éducation à la sexualité, éducation à l'égalité filles-garçons, lutte contre l'homophobie, laïcité, urgence climatique etc...) pour préparer nos élèves aux enjeux actuels de société.

La profession a également besoin de formations permettant d'accueillir dignement les élèves allophones, pas tou-tes scolarisé-es en UPE2A, au sein de notre école de la République. La guerre en Ukraine en a été un révélateur.

Enfin, des formations à la gestion des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers doivent être proposées pour tous les personnels accueillant de tel-les élèves dans leurs classes. Les organisations syndicales de la F3SCTSD n'arrêtent pas d'alerter sur la souffrance des personnels qui accueillent en grande majorité ces élèves, sans formation aucune. Il serait par ailleurs nécessaire d'y associer les AESH qui sont présent-es au quotidien mais qui sont les grand-es oublié-es de la formation.

Cloisonner la formation sur le temps de travail aux fondamentaux n'a, à aucun moment, fait ses preuves en termes d'amélioration de la réussite des élèves, bien au contraire, cela renforce les inégalités de réussite scolaire au détriment des élèves les plus éloignés de la culture scolaire.

Aussi, la formation initiale telle qu'elle existe ne permet pas de se former dans de bonnes conditions. La réforme voulue par le ministre Blanquer va dégrader davantage l'entrée dans le métier avec pour certaines un contrat d'alternance à 1/3 temps en responsabilité de classe, la préparation du CRPE, la préparation du master, tout cela en étant disponible pour une formation professionnelle.

Pour terminer, parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, la formation doit constituer un axe central et solide tout au long de la carrière des enseignant-es pour leur offrir la garantie partout d'une formation initiale et continue de qualité, quel que soit le niveau exercé.

Vous le voyez, à la FSU-SNUipp, nous pensons l'Ecole de la République comme lieu d'émancipation et de réussite de nos élèves, il y va de la réussite de toutes et tous.